

Luxembourg, le 18/02/2022

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Vu le règlement d'exécution (UE) N° 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil ;

Vu la demande de modification du 18/10/2021 de l'autorisation NL-0016419-0000 dans l'Etat-membre de référence Pays-Bas, enregistrée sous le numéro de procédure BC-TH070738-20 ;

Vu l'autorisation du 26/01/2021, portant autorisation de mise sur le marché de la famille de produits biocides dénommée «**Night&Day Family**»; N° d'autorisation: **14/21/L-M00-000**, titulaire : SC Johnson Europe Sàrl, Z.A. la Piece 8, 1180 Rolle, Suisse ;

Vu la demande présentée le 18/10/2021 par SC Johnson Europe Sàrl, Z.A. la Piece 8, 1180 Rolle, Suisse, enregistrée sous le numéro de procédure BC-CT070745-18, en vue de modifier l'autorisation de mise sur le marché N° 14/21/L-M00-000 pour le produit biocide dénommé «Night&Day Family» ;

Arrête:

Art. 1^{er} – Conformément au dossier soumis à l'appui de la demande, l'autorisation N° 14/21/L-M00-000 (R4BP asset LU-0013458-0000) de la famille de produits biocides «Night&Day Family» est modifiée comme suit :

Modification des instructions d'utilisation.

Ce dossier fait partie intégrante de l'autorisation.

Art. 2 – Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché est le destinataire de la présente.

Art. 3 – La mise sur le marché et l'utilisation du produit sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé.

L'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012¹. Les langues officielles éligibles sont les langues allemandes ou françaises.

L'étiquetage ou l'emballage doivent en particulier porter les mentions figurant à l'annexe de la présente décision, qui en fait partie intégrante.

Le résumé des caractéristiques du produit biocide (RCP) annexé remplace le RCP du 26/01/2021, respectivement la version modifiée actuellement en vigueur de ce RCP.

Art. 4 – En vertu de l'article 52 du Règlement (EU) 528/2012, les stocks restants de produits biocides dont les conditions de mise sur le marché sont modifiées par la présente décision ne peuvent plus être mis à disposition sur le marché 180 jours après la date de la présente décision.

Leur utilisation est interdite 360 jours après la date de la présente décision.

Une demande de renouvellement d'une autorisation doit être présentée auprès de l'autorité compétente au moins 550 jours avant l'expiration de l'autorisation.

Art. 5 – Le titulaire de l'autorisation effectue la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons² préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché et conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

Art. 6 – L'autorisation pourra être retirée en cas de non-respect des dispositions de la présente décision.

Informations :

- Depuis le 1^{er} septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012.
- En vertu de la loi du 4 septembre 2015, une obligation d'enregistrement s'applique **aux vendeurs de produits biocides dont l'usage est réservé à l'utilisateur professionnel**. Cette obligation s'applique aussi bien aux vendeurs de produits biocides sis au Luxembourg, qu'aux vendeurs étrangers

¹ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

² Selon l'article 73 du règlement (UE) N° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) N° 1272/2008² s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) n° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

qui vendent de tels produits biocides directement à l'utilisateur final luxembourgeois à partir de l'étranger.

La déclaration peut être introduite moyennant un formulaire disponible sur simple demande à l'adresse : biocides@aev.etat.lu. Toutes questions peuvent également être adressées à cette adresse e-mail. Le titulaire d'autorisation est prié de diffuser la présente information en aval de sa chaîne de distribution.

Un recours contre la présente décision peut être introduit par ministère d'avocat auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 jours à partir de la notification de la présente.

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable



Joëlle WELFRING

directrice-adjointe de l'Administration de l'environnement

Night&Day Family, 14/21/L-M00-000	
Autorisé le :	26/01/2021
° 14/21/L-M00-000, Case in 2020: BC-UW020236-13, NA-MRP Mutual recognition in parallel.	
° 14/21/L-M00-000, Case in 2021: BC-CT070745-18, NA-MIC National authorisation - Minor change.	



Annexe à l'autorisation N° 14/21/L-M00-000
- VERSION DU 18/02/2022 -

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Nom de la famille : Night&Day Family

Type de produit(s) : 18

N° d'autorisation : 14/21/L-M00-000

R4BP Asset number : LU-0013458-0000

1. Informations administratives	3
1.1. Nom de la famille de produits.....	3
1.2. Type(s) de produit.....	3
1.3. Détenteur de l' autorisation	3
1.4. Fabricant(s) du produit.....	3
1.5. Fabricant(s) de la substance active.....	3
2. Composition et formulation de la famille de produits	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits.....	4
2.2. Type(s) de formulation	4
PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP	5
1. Informations administratives Meta-RCP 01	5
1.1. Identifiant du Meta-RCP.....	5
1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	5
1.3. Type(s) de produit.....	5
2. Composition du Meta-RCP	5
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP... ..	5
2.2. Type de formulation	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	5
4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01	6
4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1	6
4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	7
4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	7
4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	7
4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	7
4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	8
4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2.....	8
4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	9

4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	10
4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	10
4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	10
4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	10
5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	11
5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	11
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	11
6. Autres informations	11
PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP	12
7. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels	12

PARTIE 1 – NIVEAU D'INFORMATIONS 1

1. Informations administratives

1.1. Nom de la famille de produits

Night&Day Family

1.2. Type(s) de produit

Type de produit(s)	18
--------------------	----

1.3. Détenteur de l' autorisation

Nom et adresse du détenteur	SC Johnson Europe Sàrl, Z.A. la Piece 8, 1180 Rolle, Suisse
Numéro d'autorisation	14/21/L-M00-000
R4BP Asset number	LU-0013458-0000
Date de l'autorisation	26/01/2021
Date d'expiration de l'autorisation	04/12/2030

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	SC Johnson Europe Sàrl Z.A. la Piece 8 1180 Rolle Suisse
Adresse(s) du site de production	Zobeles Holding S.p.A. Via Fersina, 4 38123 Trento Italie

1.5. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	Transfluthrin (CAS: 118712-89-3):
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Bayer S.A.S. 16, rue Jean-Marie Leclair – CS 90106 F -69266 Lyon France
Adresse(s) du site de production	Bayer Vapi Pvt. Ltd Plot 306/3, II Phase, GIDC 396195 Vapi, Gujarat Inde

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Transfluthrin	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate or 2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R)-trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate (IUPAC 2x)	118712-89-3 405-060-5	13.4-13.4 % m/m

2.2. Type(s) de formulation

Produit diffuseur de vapeur



PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP

1. Informations administratives Meta-RCP 01

1.1. Identifiant du Meta-RCP

Night&Day Family-META1

1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

14/21/L-M01-000

1.3. Type(s) de produit

18

2. Composition du Meta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Transfluthrin	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate or 2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R)-trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate (IUPAC 2x)	118712-89-3 405-060-5	13.4-13.4 % m/m

2.2. Type de formulation

Produit diffuseur de vapeur

3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H315 - Provoque une irritation cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	EUH208 - Contient méthénamine. Peut produire une réaction allergique. P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

	<p>P102 - Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P501 - Éliminer le contenu selon les instructions mentionnées sur l'emballage.</p> <p>P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.</p>
Note	/

4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01

4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Un mode de diffusion

Type(s) de produit	PT18-Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organismes cibles	Culicidae Mosquitoes / Moustiques - Adultes. Muscidae / Mouches - Adultes.
Domaine d'utilisation	Pour un usage ménager, et dans des espaces privés à l'intérieur des habitations.
Méthode d'application	Produit diffuseur de vapeur avec un mode de diffusion. La formulation se compose de transfluthrine absorbée dans un support matriciel inerte. La matrice inerte est chauffée par un diffuseur électrique qui permet l'évaporation de la transfluthrine de manière contrôlée.
Dose prescrite et fréquence d'application	Utiliser une unité dans une pièce jusqu'à 20 m ³ pendant 10 jours (240 heures) si elle est utilisée 24 h / jour. Dans des pièces significativement plus grandes, utiliser 2 diffuseurs.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Utilisateur non-professionnel (Grand public)
Emballage(s)	Boîte unitaire en carton contenant: - 1 diffuseur Night & Day™ + 1 recharge. Le diffuseur électrique Night & Day™ est fourni avec la recharge non insérée dans le diffuseur. - 2 recharges. Assemblage pour une unité (PP): 4.75 g. Pochette métallisée (PP et PET métallisés (aluminium)): 106 x 106 mm (contenant 1 recharge).

	1 recharge constituée de sable compressé est destinée à être assemblée sur le diffuseur.
--	--

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

1) Assemblage du produit :

- Ouvrir la pochette en aluminium et saisir la recharge par sa partie triangulaire en plastique.
- Insérer la recharge dans le diffuseur, puis la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au clic.

2) Activation de l'indicateur d'usure :

- Tenir le diffuseur et retirer la feuille de protection métallisée située au-dessus de la recharge afin de faire apparaître l'indicateur d'usure (liquide bleu).
- Le liquide va s'évaporer au fur et à mesure de l'utilisation de la prise.
- Quand le liquide s'est totalement asséché, remplacer la recharge.

3) Afin d'activer le produit et commencer la protection contre les moustiques et les mouches, brancher le diffuseur sur une prise 230V.

- Le diffuseur peut se brancher dans n'importe quel sens.
- Un témoin lumineux vous indiquera que le produit est en marche.
- Pour une meilleure efficacité, brancher le diffuseur 1h à l'avance pour un effet anti-moustiques et 1,5h à l'avance pour un effet anti-mouches.

4) Utiliser le produit nuits & jours, 24 heures sur 24 :

Une recharge dure 10 jours (à condition qu'elle soit utilisée 24 heures/jour).

L'indicateur d'usure vous indiquera le moment où il faut renouveler la recharge pour renouveler la protection contre les moustiques et les mouches. Utiliser uniquement des recharges Night&Day dans le diffuseur.

Pour arrêter l'action du produit, il suffit de débrancher le diffuseur.

Pour une utilisation dans des pièces jusqu'à 20m³.

Dans les pièces significativement plus grandes, utiliser 2 diffuseurs.

Une forte ventilation et l'utilisation de la climatisation peuvent réduire l'efficacité du produit.

Pour une efficacité optimale, les fenêtres doivent être fermées pendant l'utilisation du produit.

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

/

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Trois réglages de diffusion

Type(s) de produit	PT18-Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organismes cibles	Culicidae Mosquitoés / Moustiques - Adultes. Muscidae / Mouches - Adultes.
Domaine d'utilisation	Pour un usage ménager, et dans des espaces privés à l'intérieur des habitations.
Méthode d'application	Produit électrique diffuseur de vapeur avec trois réglages de diffusion. La formulation se compose de transfluthrine absorbée dans un support matriciel inerte. La matrice inerte est chauffée par un diffuseur électrique qui permet l'évaporation de la transfluthrine de manière contrôlée.
Dose prescrite et fréquence d'application	Utiliser une unité dans une pièce : - jusqu'à 16 m ³ pendant 320 heures si elle est utilisée 24 h / jour au réglage « faible »; - jusqu'à 20 m ³ pendant 240 heures si elle est utilisée 24 h / jour au réglage « moyen »; - jusqu'à 30 m ³ pendant 160 heures si elle est utilisée 24 h / jour au réglage « élevé ». Dans des pièces significativement plus grandes, utiliser 2 diffuseurs.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Utilisateur non-professionnel (Grand public)
Emballage(s)	Boîte unitaire en carton contenant: - 1 diffuseur Night & Day™ + 1 recharge. - 2 recharges. - 1 diffuseur Night & Day™ Trio + 1 recharge. Les diffuseurs électriques Night & Day™ et Night & Day™ Trio sont fournis avec la recharge non insérée dans le diffuseur. Assemblage pour une unité (PP): 4.75 g. Pochette métallisée (PP et PET métallisés (aluminium)): 106 x 106 mm (contenant 1 recharge). 1 recharge constituée de sable compressé est destinée à être

assemblée sur le diffuseur.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

1) Assemblage du produit :

- Ouvrir la pochette en aluminium et saisir la recharge par sa partie triangulaire en plastique.
- Insérer la recharge dans le diffuseur, puis la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au clic.

2) Activation de l'indicateur d'usure :

- Tenir le diffuseur et retirer la feuille de protection métallisée située au-dessus de la recharge afin de faire apparaître l'indicateur d'usure (liquide bleu).
- Le liquide va s'évaporer au fur et à mesure de l'utilisation de la prise.
- Quand le liquide s'est totalement asséché, remplacer la recharge.

3) Afin d'activer le produit et commencer la protection contre les moustiques et les mouches, brancher le diffuseur sur une prise 230V.

- Le diffuseur peut se brancher dans n'importe quel sens.
- Un témoin lumineux vous indiquera que le produit est en marche.
- Pour une meilleure efficacité, brancher le diffuseur 1h à l'avance pour un effet anti-moustiques et 1,5h à l'avance pour un effet anti-mouches.

4) Utiliser le produit nuits & jours, 24 heures sur 24 :

Une recharge dure 10 jours (à condition qu'elle soit utilisée 24 heures/jour sur le niveau moyen)

*

L'indicateur d'usure vous indiquera le moment où il faut renouveler la recharge pour renouveler la protection contre les moustiques et les mouches. Utiliser uniquement des recharges Night&Day dans le diffuseur.

Pour arrêter l'action du produit, il suffit de débrancher le diffuseur.

Basé sur le réglage moyen.

Pour passer de niveau "faible" à "moyen" ou à "élevé" appuyer sur le bouton. OU

Pour passer de niveau "faible" à "moyen" ou à "élevé" ou position éteint appuyer sur le bouton.

La recharge fonctionnera :

- 320 heures au niveau faible pour des petites pièces d'environ 16m³ (1 voyant),
- 240 heures au niveau moyen pour des pièces moyennes d'environ 20m³ (2 voyants),
- 160 heures au niveau élevé, approprié pour des grandes pièces d'environ 30m³ (3 voyants).

Pas de lumière = éteint

1 voyant = faible – pièce de 16m³

2 voyants = moyen – pièce de 20m³

3 voyants = élevé – pièce de 30m³

Dans les pièces significativement plus grandes, utiliser 2 diffuseurs.

Une forte ventilation et l'utilisation de la climatisation peuvent réduire l'efficacité du produit.

Pour une efficacité optimale, les fenêtres doivent être fermées pendant l'utilisation du produit.

4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Veillez à utiliser le bon réglage de diffusion de l'appareil en fonction de la taille de la pièce par rapport aux risques potentiels pour la santé humaine.

4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01

5.1. Consignes d'utilisation

/

5.2. Mesures de gestion des risques

Indication Tactile de Danger (EN/ISO 11683).

Utiliser conformément aux instructions d'utilisation concernant la taille de la pièce, ne pas utiliser dans un espace confiné.

En cas de contact de la recharge avec la peau, se laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

Ne pas couvrir l'appareil de tissu ou d'autres matériaux pendant son fonctionnement.

Ne pas toucher le diffuseur avec des mains humides ou des objets métalliques.

Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages avant la mise en service du produit. Couper l'alimentation des pompes d'aquarium pendant l'utilisation.

Ne pas utiliser sur ou à proximité de denrées ou de boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux. Ne pas utiliser sur des surfaces ou des ustensiles destinés à être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons ou des animaux. Ne pas utiliser dans la cuisine.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Contient de la transfluthrine (pyréthriinoïdes), peut être mortel pour les chats. Empêchez les chats d'entrer en contact avec la zone traitée. Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

La transfluthrine peut provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: consulter un médecin.

Instructions de premiers secours:

Inhalation: Aucune recommandation particulière

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau contaminée avec de l'eau et du savon.

Consulter un médecin en cas d'irritation persistante. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer à grande eau. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin. Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente.

Garder l'emballage à disposition si un avis médical est nécessaire.

En cas d'incident, contacter le centre antipoison au 8002-5500.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement:

Ne pas jeter dans les eaux de surface ou dans les égouts.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Éliminer le produit dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Ce produit a une durée de vie de 4 ans.

6. Autres informations

Le produit contient 300 mg de transfluthrine pure par unité.



PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP

7. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels

- Produit 1

Nom commercial (Noms commerciaux)	Baygon Night&Day - Baygon Diffuseur de Concentré Actif
Numéro	14/21/L-M01-001

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Transfluthrin	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)- 3-(2,2-dichlorovinyl)- 2,2- dimethylcyclopropanecarboxylate or 2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R)- trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2- dimethylcyclopropanecarboxylate (IUPAC 2x)	118712-89-3 405-060-5	13.4 % m/m

- Produit 2

Nom commercial (Noms commerciaux)	Baygon Night&Day Trio - Baygon Diffuseur de Concentré Actif - Trio
Numéro	14/21/L-M01-002

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Transfluthrin	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)- 3-(2,2-dichlorovinyl)- 2,2- dimethylcyclopropanecarboxylate or 2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R)- trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2- dimethylcyclopropanecarboxylate (IUPAC 2x)	118712-89-3 405-060-5	13.4 % m/m